



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

politique fiscale

Question écrite n° 74573

Texte de la question

M. Guy Teissier souhaite attirer l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur l'imposition des sommes versées au titre d'une pension d'invalidité. Un assuré qui, suite à un accident ou à une maladie grave, doit arrêter toute activité professionnelle est mis en invalidité avec une baisse de revenu conséquente. Sa pension d'invalidité sera par la suite imposée. C'est pourquoi il lui demande de bien vouloir lui indiquer s'il ne serait pas envisageable de supprimer cette imposition pour être équitable avec une catégorie de personnes qui a été défavorisée par les aléas de la vie.

Données clés

Auteur : [M. Guy Teissier](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (6^e circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 74573

Rubrique : Impôt sur le revenu

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 mars 2002, page 1623